EN AFFAIRE *avec* LE NUMÉRIQUE

Guide rapide de la LCAP

La Loi Canadienne antipourriel

Ce qu'il faut savoir avant d'envoyer des courriels ou des textes à vos clients

Qu'est-ce que la LCAP?

La LCAP est la loi canadienne qui protège les personnes contre les messages non sollicités.
Elle établit des règles sur la façon et le moment où vous pouvez envoyer des courriels de marketing, des textes ou d'autres messages électroniques.
Si vous envoyez des courriels ou des textes promotionnels, la LCAP s'applique à vous.

Ce que vous pouvez faire (si vous respectez les règles)

Vous pouvez toujours envoyer, par exemple :

- Les bulletins d'informations
- Les offres spéciales ou promotions
- Les invitations à des événements
- Les rappels ou les mises à jour des produits

Mais uniquement si vous avez obtenu le consentement.

Les 3 règles essentielles de la LCAP:

1 Obtenir le consentement d'abord

- Demandez clairement avant d'envoyer tout message marketing
- Le consentement peut être écrit, coché dans une case, ou même verbal (dans certains cas)
- Pas de cases pré-cochées — la personne doit accepter elle-même

2 Vous identifier

Chaque message doit inclure le nom de votre entreprise, vos coordonnées et votre site web (si vous en avez un)

3 Permettre de se désabonner facilement

- Every email or text must have an easy way to opt out (unsubscribe link or clear instructions)
- You must honour unsubscribe requests within 10 days

EN AFFAIRE *avec* LE NUMÉRIQUE

Guide rapide de la LCAP

La Loi Canadienne antipourriel

Ce qu'il faut savoir avant d'envoyer des courriels ou des textes à vos clients

Ce que vous ne pouvez pas faire:

- Ajouter des personnes à votre liste simplement parce qu'elles ont acheté une fois
- Acheter ou louer des listes de courriels
- Envoyer des messages sans offrir une option claire de se désabonner
- Utiliser de faux noms ou des objets trompeurs

Type de consentement	Est-ce valide?
Inscription à votre bulletin d'information	✅ Oui!
Formulaire rempli sans case à cocher	❌ Non!
Permission verbale donnée lors d'un événement	✅ Oui, si documentée
Carte de visite donnée sans dire « contactez-moi »	❌ Pas suffisant

Pourquoi c'est important:

- Le non-respect peut entraîner des amendes (jusqu'à 10M$ pour les entreprises)
- Et surtout — cela protège votre marque et garde vos clients satisfaits